



Communiqué de presse
Pour diffusion le 25 janvier 2023 à 12 H

Négociations du secteur public
Le Front commun rejette les offres patronales

Montréal, le 25 janvier 2023 – Le Front commun rejette unanimement les offres initiales déposées par le Conseil du trésor le 15 décembre dernier dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public, dont des augmentations salariales de 9 % sur 5 ans. D'une seule voix, les instances respectives de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS ont jugé ces propositions gouvernementales carrément insuffisantes pour résoudre les graves difficultés qui minent les services publics.

« Face à une pénurie de main-d'œuvre historique et à des défis colossaux pour attirer et retenir le personnel, le gouvernement du Québec offre ni plus ni moins qu'un appauvrissement aux travailleuses et aux travailleurs en leur présentant des augmentations salariales qui ne couvrent même pas celle du coût de la vie. Ça ne passe tout simplement pas auprès de nos membres! Nous travaillerons donc activement aux tables de négociation pour faire entendre leurs voix, puisque la proposition gouvernementale est complètement déconnectée des besoins pour revaloriser nos réseaux publics », font valoir les porte-parole du Front commun, François Enault, premier vice-président de la CSN, Éric Gingras, président de la CSQ, Magali Picard, présidente de la FTQ, et Robert Comeau, président de l'APTS.

Des offres insultantes et des délais préoccupants

Rappelons qu'en plus de devoir composer avec un taux d'inflation record, les travailleuses et les travailleurs des services publics accusent un retard de 3,9 % de leur rémunération globale par rapport à celle des autres travailleuses et travailleurs du Québec. Ce gouffre s'élève à 11,9 % si on ne tient compte que des salaires. Pour combler ce retard et revaloriser les emplois du secteur public, le Front commun réclame d'une part, un mécanisme permanent de protection contre l'inflation et, d'autre part, un enrichissement visant un rattrapage salarial général. Ainsi, pour l'année 2023, il revendique 100 \$ par semaine ou l'indice des prix à la consommation (IPC) +2 % (selon la formule la plus avantageuse), pour 2024, l'IPC +3 % et, finalement, pour 2025, l'IPC +4 %.

De plus, cette offre initiale du gouvernement s'attaque aussi au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) en proposant de réduire la rente du RREGOP en raison de la récente bonification du Régime des rentes du Québec (RRQ). Elle contient aussi des mesures afin de retarder l'âge de la retraite avec pleine compensation pour certaines personnes ayant consacré toute leur carrière aux services publics.

« D'un côté de la bouche, le gouvernement n'offre pas de quoi couvrir la hausse du coût de la vie pour les travailleuses et les travailleurs des services publics. De l'autre, il se demande pourquoi nous avons des problèmes majeurs d'attraction et de rétention du personnel. Nos propositions pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans nos réseaux sont inscrites noir sur blanc dans les cahiers de revendications du Front commun. On ne voit pas en quoi ce dépôt patronal, qui ressemble pour l'heure à un exercice gouvernemental de relations publiques, bénéficiera à la population ainsi qu'aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public », ajoutent les porte-parole du Front commun.

Fort du mandat lui ayant été confié par ses membres, le Front commun demande maintenant au Conseil du trésor d'entamer les négociations à la table centrale pour mettre en place les mesures nécessaires afin de redevenir un employeur compétitif et attirant pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services en éducation, dans la santé et les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur.

« Nous avons entendu l'appel de la ministre LeBel nous invitant à négocier le 11 janvier dernier. Le Front commun est bien sûr prêt à travailler aux tables de négociation. Mais cela doit être réciproque. Des mandats devront en effet être donnés par le Conseil du trésor afin que ces pourparlers permettent la mise en œuvre des solutions nécessaires pour assurer l'avenir des services publics », concluent les porte-parole, tout en faisant valoir qu'il est malheureusement difficile pour le moment de fixer des dates de négociation à la table centrale.

Statistiques pour mieux comprendre les enjeux de cette négociation

- Moyenne salariale des employées et employés du secteur public membres du Front commun : 43 916 \$
- Retard salarial : 11,9 %
- Retard de rémunération globale : 3,9 %
- Pourcentage de femmes parmi les membres du Front commun : 78 %
- Échéance des conventions collectives : 31 mars 2023

Pour plus d'information sur la négociation en cours : <https://www.frontcommun.org/>.

À propos du Front commun

Ensemble, la CSN, la CSQ, la FTQ et l'APTS représentent plus de 420 000 travailleuses et travailleurs de l'État québécois dans les secteurs publics, en éducation, en santé et dans les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur.

-30 -

Pour renseignements :

Noémi Desrochers, CSN :
Cellulaire : 514-216-1825
Courriel : noemi.desrochers@csn.qc.ca

Maude Messier, CSQ :
Cellulaire : 514-213-0770,
Courriel : messier.maude@lacsq.org

Jean Laverdière, FTQ :
Cellulaire : 514-893-7809
Courriel : jlaverdiere@ftq.qc.ca

Maxime Clément, APTS :
Cellulaire : 514-792-0481,
Courriel : mclement@aptsq.com